

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Loi sur l'énergie nucléaire (LEnu)

Le projet contient des propositions concernant la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes, une interdiction de retraitement des assemblages combustibles usés, ainsi que des prescriptions relatives à la gestion des déchets radioactifs et au financement de ces opérations. Il prévoit le référendum facultatif pour de nouvelles centrales.

Date limite: 15 juin 2000

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office fédéral de l'énergie, Monbijoustr. 74, 3003 Berne, tél. 031 322 56 26

21 mars 2000

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	11
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.03.2000
Date	
Data	
Seite	1510-1510
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 357

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.